

Conseil municipal du jeudi 15 octobre 2026

Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Le conseil municipal de Ver-lès-Chartres, légalement convoqué le :

8 octobre 2026

s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire le :

15 octobre 2026

Prénom NOM	Présent	Absent	Donne pouvoir à ...
Max VAN DER STICHELE	Présent		
Stéphane BOURGEOIS	Présent		
Claudette TRAVERS	Présente		
Alain DETOURNAY	Présent		
Arnaud MONIER		Absent représenté	Alain DETOURNAY
Marie-Françoise BOUCHER	Présente		
Delphine BRAULT	Présente		
Marc COQUEREAU	Présent		
Benoît FLEURY		Absent excusé	
Françoise GUILLO	Présente		
Gaëlle LEBÉ	Présente		
Jules LENFANT		Absent représenté	Max VAN DER STICHELE
Claire NGUYEN	Présente		
Maxence SAULNIER		Absent représenté	Gaëlle LEBÉ
Françoise TRICHEUX	Présente		
Secrétaire de séance :	Gaëlle LEBÉ		

Liste des délibérations

La séance est ouverte à : 20h04

Approbation du procès-verbal du conseil municipal de la séance du :
> à l'unanimité des membres présents et représentés

9 septembre 2026

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation dans le cadre
de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

n°-

1. 2026-49 - Fermage des terres communales attribuées provisoirement à l'EARL d'Houdouenne - parcelles ZN 0016 et ZN 0017 - année 2026

> à l'unanimité des membres présents et représentés

2. 2026-50 - Élection d'un délégué suppléant supplémentaire au SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de Corancez et Ver-lès-Chartres

> à l'unanimité des membres présents et représentés

3. 2026-51 - Convention de collaboration intercommunale pour les illuminations de Noël
> à l'unanimité des membres présents et représentés

4. 2026-52 - Chartres Métropole - rapport d'activités 2025
> à l'unanimité des membres présents et représentés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à :

21h56

Ver-lès-Chartres, le 22 OCT. 2026

Max VAN DER STICHELE, Mair

